



Organization of
American States

African Union

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

UA/OEA : Organisation d'un Forum sur la Démocratie et les Droits Humains en Afrique et aux Amériques

Addis Abeba, 12 octobre 2011 – La Commission de l'Union africaine (CUA) et le Secrétariat de l'Organisation des États américains (OEA), ainsi que les Pays membres de l'UA et de l'OEA, ont démarré aujourd'hui, 12 octobre 2011, une réunion au siège de l'Union africaine (UA), à Addis Abeba, en Éthiopie, pour discuter des défis à relever et des opportunités de promotion et de défense de la démocratie et des droits humains en Afrique et dans les Amériques.

Les discours introductifs du Président de la CUA, le Dr Jean Ping, et du Secrétaire général de l'OEA, M. Jose Miguel Insulza, ont présenté une vision claire des défis avec lesquels sont confrontés les pays membres de leurs organisations régionales respectives, puisqu'elles œuvrent à appuyer la démocratie et les processus démocratiques, et aussi à promouvoir et à protéger les droits humains en Afrique et dans les Amériques. Le Secrétaire général de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), M. Vidar Helgesen a également présenté les activités de son organisation en matière d'appui à la démocratie et aux élections.

La réunion qui se tient dans le cadre du 2^{ème} Forum UA/OEA sur la Démocratie et les Droits humains en Afrique et dans les Amériques, a aussi enregistré la participation du Vice-président de la CUA, M. Erastus Mwencha, de l'Ambassadeur Ruben Maye Nsue Mangué, Président du Comité des Représentants permanents de l'UA, de M. Bayney Karran, Président du Conseil permanent de l'OEA, des Commissaires de l'UA et du Directeur de Cabinet de la CUA, l'Ambassadeur John Shinkaiye.

Le Président Ping a souligné l'importance des efforts conjoints UA/OEA/IDEA de coopération dans le but d'appuyer la démocratie et les processus démocratiques afin de promouvoir et de protéger les droits humains des peuples d'Afrique et des Amériques. Il a lancé un appel aux gouvernements africains pour l'application des instruments de bonne gouvernance pouvant mener à l'organisation d'élections libres et transparentes dans les pays membres respectifs conformément à la volonté et aux droits des populations.

Le Dr Ping a souligné que la démocratie a apporté des changements notoires dans la manière dont les élections sont organisées, puisque les gouvernements et les peuples commencent progressivement à accepter le verdict des urnes et les résultats proclamés des élections. Il a indiqué que la démocratie ne constitue pas un mode de vie importé

en Afrique; elle est innée en l'homme et doit être progressivement intégrée dans les us et coutumes du continent africain.

Selon M. Ping, la poursuite de la coopération entre l'OEA et l'UA dans la protection et la promotion des droits de l'homme et des peuples va renforcer davantage la capacité des systèmes régionaux respectifs à répondre plus efficacement aux besoins de leurs populations. Il a relevé la nécessité de poursuivre le développement de principes communs de droits humains, de normes minimales applicables à tous les êtres humains. Il a aussi ajouté qu'en matière de droits humains, l'UA et l'OEA collaborent étroitement depuis la tenue de leur dernier forum conjoint organisé aux États-Unis d'Amérique (USA) en 2007.

Dans son allocution, M. Insulza a déclaré que ce forum était un suivi du forum précédent, "Democracy Bridge Forum" organisé par l'OEA à son siège à Washington, DC en juin 2007. Les États membres de l'OEA, a-t-il indiqué, ont adopté deux résolutions de l'Assemblée générale en 2008 et en 2009 sur l' "Appui pour l'amélioration de la coopération inter-régionale avec l'Union africaine" pour signaler leur soutien à l'intensification de cette collaboration, alors qu'en 2010 et 2011 ces mêmes États en appellent à une "Reconnaissance de l'Année des Peuples d'origine africaine".

Le Secrétaire général de l'OEA a expliqué que les deux organisations étaient engagées dans la poursuite des mêmes objectifs et que la reconnaissance de ces similitudes et synergies potentielles a mené à la signature d'un Protocole d'Accord en octobre 2009. Ce protocole établit le cadre d'un niveau de coopération plus approfondi entre les deux organisations, surtout dans le domaine de la promotion de la démocratie et du renforcement des institutions et processus démocratiques, de la résolution des conflits, de la protection des droits humains, et du développement socio-économique. "Le Protocole représente une étape historique dans la consolidation d'une alliance et d'un partenariat stratégiques entre nous", a souligné M. Insulza qui a également parlé des droits de la femme.

"...l'inégalité et la sous-représentation des femmes dans les sphères législative, exécutive et judiciaire, et aussi dans le leadership des partis politiques, sont des indicateurs de taille des déficits de nos démocraties et de l'État de droit", a-t-il ajouté avant de souligner que l'inégalité dans la représentation des femmes en politique et dans le milieu des affaires doit être réglée.

La réunion en sera à son deuxième et dernier jour demain, mardi 13 octobre 2011. Les travaux se dérouleront en groupes de travail sur les aspects techniques présentés au cours du premier jour, notamment le renforcement de la démocratie et de la gouvernance démocratique, et la promotion et la protection des droits humains.

EAT/wzm/YNS